

Autre sujet délicat, le **distributeur automatique de billets (DAB)**, qui coûte très cher (80 à 100 K€/an). Il n'enregistre que 1 200 opérations/mois. Il en faudrait 6 000 pour qu'il soit rentable. La Poste envisage à moyen terme à le supprimer définitivement.

Dernière information, positive cette fois-ci, le bureau de poste devient une **antenne France Services** rattachée au bureau de St-Lô. Déjà, depuis l'année dernière, les usagers peuvent imprimer gratuitement des documents à partir d'un îlot numérique mis à leur disposition.

Après délibération, le Conseil municipal :

DECIDE

- **Demander une ouverture du bureau de poste à minima à 13h/semaine ;**
- **Proposer la formule ci-dessous :**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
10h15-12h00	10h15-12h00	10h15-12h30	10h15-12h00	10h15-12h00	9h-12h45

- **Émettre un avis défavorable à la fermeture du DAB afin de préserver ce service essentiel pour les habitants et en particulier les titulaires de livret A qui peuvent effectuer des retraits d'argent directement depuis les distributeurs de La Banque Postale.**

Pour : 19	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

Pour copie certifiée conforme.

**Le Maire,
Laurent PIEN**

